

CONTRAT D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

LA JOURNÉE D'INFORMATION « VIVRE EN FRANCE »

**Cette journée a pour objectif de faciliter
l'insertion sociale au niveau local :**



- ➔ en informant le nouvel arrivant sur l'organisation et le fonctionnement des services publics ;
- ➔ en lui donnant des informations pratiques sur la vie quotidienne (culture, loisirs, commerces, transports...), la place et le rôle des associations ;
- ➔ en l'invitant à participer à des modules, au choix : santé, PMI (protection maternelle et infantile) et protection sociale, école et modes de garde, formation et emploi, logement.